

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 11 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DAE 103 Subvention (14.900 euros) à l'association des commerçants de la rue de Courcelles pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2016 (17e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 avril 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants de la rue de Courcelles pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement, en date du 25 avril 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1re commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 14.900 euros est attribuée à l'association des commerçants de la rue de Courcelles située 87, rue de Courcelles (17e) (73902 - 2017-00038) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 50.650 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 14.900 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004 et suivant, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO